



FB 15/04/2019

## Déclaration en préambule de la réunion de concertation encadrement 15 Avril 2019

**L'encadrement n'a jamais subi autant d'attaques qu'en cette année 2019.**

D'abord par le nombre de suppressions de postes annoncé dans le cadre d'une RCC, le message est clair : l'encadrement n'est qu'une variable d'ajustement et son importance de plus en plus epsilonesque pour l'entreprise.

**D'ailleurs la gestion de la RVA n'est que le triste reflet de ce constat.**

C'est donc une erreur stratégique supplémentaire, à rajouter à la longue liste de celles commises depuis une vingtaine d'années.

**Mais la réduction d'effectifs voulue par la Direction ne suffisait donc pas.**

Les attaques proviennent aussi désormais d'autres Organisations syndicales dont la schizophrénie est remarquable : d'un côté elles « draguent » parfois l'encadrement pour tenter de récolter une poignée de voix aux élections et d'un autre côté elles contestent le nombre de titulaires du collège encadrement au CSE. Heureusement que le ridicule ne tue pas. L'hypocrisie et la forfaiture non plus, apparemment.

Dans 26 magasins, le PAP (Protocole d'Accord Préélectoral) n'a pas été validé. Notamment par une Organisation Syndicale qui ose annoncer et revendiquer le leadership interprofessionnel chez les cadres et AM. Dans 19 d'entre eux, l'encadrement a perdu des sièges par le biais de décisions de la DIRECCTE. Dans une main des fleurs, dans l'autre un sabre, telle est donc leur tactique. Mais celle-ci n'a pas trompé l'encadrement qui s'est prononcé dans les urnes jusqu'à présent. Prendre l'encadrement pour des imbéciles a des limites.

Et demain, encore plus qu'aujourd'hui, l'encadrement devra mettre en œuvre le plan « carrefour 2022 », palier à un absentéisme toujours plus galopant, se faire insulter à chaque mouvement social, et tout ceci sans véritable reconnaissance de qui que ce soit et même pas sous la forme d'une RVA juste et motivante. Doit-il en plus aussi se taire ? Aujourd'hui, le SNEC souhaite échanger sur la RVA. Nous demandons qu'elle soit équitablement définie, avec des objectifs clairement fixés et atteignables, qu'elle soit justement distribuée afin que la performance et l'investissement soient récompensés. Enfin, le SNEC demande qu'un point trimestriel soit établi pour chaque bénéficiaire de la RVA. Il faut que la RVA redevienne enfin un dispositif Gagnant/Gagnant.

**Plus les attaques viendront de toutes parts, plus le SNEC fera bouclier.  
Bouclier également pour l'encadrement qui restera à l'issue de la RCC (si un accord est signé) car la charge de travail sera encore alourdie au risque de voir exploser les RPS.  
Et ce n'est pas EOS qui est susceptible de nous rassurer, au contraire.**

**Contribution en hausse, rétribution en baisse, considération en berne...  
Attention car ce cocktail est explosif.**

*Agir Ensemble*

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille [www.cfecgc-carrefour.org](http://www.cfecgc-carrefour.org)

secretariat@sneccarrefour.fr